

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Jeudi 20 mai 2021, 10 h

Par conférence téléphonique

(Adopté le 9 juin 2021)

Présences :

Nom	Collège électoral	Poste
M ^{me} Micheline Ulrich	Membre indépendant – Gouvernance ou éthique	Présidente
M ^{me} Sonia Bélanger	Président-directeur général	Présidente-directrice générale et secrétaire
M. Gérard Boismenu	Nomination – Universités affiliées	Administrateur
M. Christian Casanova	Nomination – Universités affiliées	Administrateur
M. Bernard Circé	Membre indépendant – Gestion des risques, finance et comptabilité	Administrateur
M ^{me} Marie-Hélène Croteau	Membre indépendant – Protection de la jeunesse	Administratrice
D ^r Olivier Farmer	Désignation – Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	Administrateur
M ^{me} Sylvie Foucault	Désignation – Conseil multidisciplinaire	Administratrice
M ^e Marlene Jennings	Membre indépendant – Ressources immobilières, informationnelles ou humaines	Administratrice
M. André Lemieux	Membre indépendant – Santé mentale	Vice-président
M. Nicolas Marchand	Membre indépendant – Organismes communautaires	Administrateur
D ^r Daniel Murphy	Désignation – Département régional de médecine générale	Administrateur
M. Visal Uon	Désignation – Comité régional sur les services pharmaceutiques	Administrateur
M ^{me} Isabel Velasquez	Membre indépendant – Usager des services sociaux	Administratrice

Absences motivées :

Nom	Collège électoral	Poste
M. Jean Chartier	Membre observateur – Fondations	Administrateur
M ^{me} Jennifer Dahak-El-Ward	Membre indépendant – Réadaptation	Administratrice
M. Gérard Dufour	Membre indépendant – Vérification, performance ou gestion de la qualité	Administrateur
M ^{me} Rinda Hartner	Désignation – Conseil des infirmières et infirmiers	Administratrice
M ^{me} Monika Throner	Désignation – Comité des usagers du centre intégré	Administratrice
M. Michael Udy	Membre indépendant – Réadaptation	Administrateur

M^{me} Micheline Ulrich, présidente du conseil d'administration, préside la séance.

M^{me} Sonia Bélanger, présidente-directrice générale et secrétaire du conseil d'administration, agit à titre de secrétaire de la séance.

M^{me} Marie-Josée Simard, technicienne en administration au Bureau de la présidente-directrice générale, prend note des délibérations.

1. Ouverture de la séance du conseil d'administration et vérification de sa légalité

Cette séance spéciale du conseil d'administration a été convoquée conformément à l'article 164 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et au *Règlement de régie interne du conseil d'administration*.

L'avis de convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 18 mai 2021, par courrier électronique, aux administrateurs.

Il y a constatation du quorum.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 20 mai 2021 à 10 h 05.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 20 mai 2021, tel que déposé.

3. Dossiers administratifs

3.1 Nomination au poste de directeur adjoint de la protection de la jeunesse/provinciale à la Direction de la protection de la jeunesse (DA-DPJ/DP)

Madame Sonia Bélanger, présidente-directrice générale, présente le dossier.

Résolution 2021-05-20-01

Nomination au poste de directeur adjoint de la protection de la jeunesse/provincial à la Direction de la protection de la jeunesse (DA-DPJ/DP)

ATTENDU QU'à la suite du processus de dotation, le comité de sélection recommande unanimement la nomination de madame Bianca Larochelle au poste de directrice adjointe de la protection de la jeunesse/provinciale à la Direction de la protection de la jeunesse (DA-DPJ/DP);

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de :

- Nommer madame Bianca Larochelle au poste de directrice adjointe de la protection de la jeunesse/provinciale à la Direction de la protection de la jeunesse (DA-DPJ/DP) au CCSMTL. La date de nomination est le 20 mai 2021;
- De fixer sa rémunération à l'intérieur de la classe salariale autorisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux et en fonction du mécanisme de détermination du salaire des cadres supérieurs en vigueur dans le CIUSSS, lequel est conforme aux règles en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux.

3.2 Nomination des substituts de la directrice de la protection de la jeunesse et directrice provinciale (DPJ/DP)

Madame Sonia Bélanger, présidente-directrice générale, présente le dossier.

Résolution 2021-05-20-02

Nomination des substituts de la directrice de la protection de la jeunesse et directrice provinciale (DPJ/DP)

ATTENDU QU'en vertu de l'article 31 de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (chapitre P-34.1), le directeur de la protection de la jeunesse est nommé par le conseil d'administration.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 31.1 de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (chapitre P-34.1), il y a lieu de désigner une personne pour agir en lieu et place de madame Assunta Gallo, directrice de la protection de la jeunesse et directrice provinciale du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL), dans le cas où celle-ci est absente, dans l'incapacité d'agir ou lorsque le poste devient vacant.

ATTENDU QUE le conseil d'administration a la responsabilité d'assurer une permanence dans de telles circonstances.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de désigner, lorsque madame Assunta Gallo, directrice de la protection de la jeunesse et directrice provinciale du CCSMTL, est absente, dans l'incapacité d'agir ou lorsque le poste devient vacant :

- Madame Bianca Larochelle, directrice adjointe de la protection de la jeunesse/provinciale à la Direction de la protection de la jeunesse du CCSMTL, et d'agir en lieu et place de madame Assunta Gallo, directrice à la Direction de la protection de la jeunesse.
- Madame Annie Guindon, adjointe à la directrice à la direction de la protection de la jeunesse du CCSMTL, pour agir en lieu et place de madame Bianca Larochelle, directrice adjointe à la Direction de la protection de la jeunesse dans le cas où celle-ci est absente, dans l'incapacité d'agir ou lorsque le poste devient vacant.

- Madame Cathy Paquet, coordonnatrice des services spécifiques et liés à la stabilité des projets de vie à la Direction de la protection de la jeunesse du CCSMTL, pour agir en lieu et place de madame Annie Guindon, adjointe à la directrice à la Direction de la protection de la jeunesse, dans le cas où celle-ci est absente, dans l'incapacité d'agir ou lorsque le poste devient vacant.

3.3 Budget détaillé (RR-446) du CCSMTL pour l'exercice 2021-2022

Madame Guénaëlle Joly, directrice des ressources financières et M. Bernard Circé, président du comité de vérification présentent le dossier.

Résolution 2021-05-20-03

Budget détaillé (RR-446) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal pour l'exercice 2021-2022

ATTENDU la responsabilité du président-directeur général de l'établissement quant aux prévisions budgétaires de fonctionnement énoncées à l'article 284 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2);

ATTENDU le cadre législatif de budgétisation du réseau sociosanitaire;

ATTENDU les orientations ministérielles et régionales, ainsi que les paramètres budgétaires transmis par le ministère de la Santé et des Services sociaux;

ATTENDU le budget initial transmis par le ministère de la Santé et des Services sociaux le 7 mai 2021 ;

ATTENDU la circulaire 2021-003 « *Suivi financier des établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux – Planification budgétaire* » qui précise que les conseils d'administration des établissements publics doivent adopter un budget de fonctionnement en équilibre budgétaire dans les trois semaines de la date où le ministère de la Santé et des Services sociaux leur a fait connaître le montant des sommes qu'il affecte à leur budget pour l'exercice financier concerné, soit pour le budget 2021-2022 au plus tard le 28 mai 2021;

ATTENDU les principes directeurs qui ont guidés la préparation des prévisions budgétaires 2021-2022, soit la reconduction de la base annuelle du budget 2020-2021, ainsi que la récurrence et / ou l'annualisation des ajustements budgétaires signifiés en 2020-2021;

Sur recommandation du comité de vérification, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de recommander au conseil d'administration :

1. D'adopter les prévisions budgétaires 2021-2022 avec le rehaussement des bases budgétaires prévues par le ministère de la Santé et des Services sociaux qui permettra au CCSMTL d'atteindre l'équilibre budgétaire au 31 mars 2022.
2. D'autoriser la présidente-directrice générale de l'établissement à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.
3. De transmettre au ministère de la Santé et des Services sociaux, conformément à l'article 285 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, les prévisions budgétaires du CCSMTL pour l'exercice 2021-2022.

4. Levée et fin de la séance du conseil d'administration

L'ordre du jour étant épuisé, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de lever la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 20 mai 2021 à 10 h 26.

(Original dûment autorisé)

(Original dûment autorisé)

M^{me} Micheline Ulrich, présidente

M^{me} Sonia Bélanger, secrétaire